



# HÉBERGEMENT CITOYEN DES PERSONNES RÉFUGIÉES

TÉMOIGNAGE DES COLLECTIFS D'ACCUEIL ET DES PERSONNES  
ACCUEILLIES DANS LE CADRE DU PROJET COULOIRS  
HUMANITAIRES

**Le projet Couloirs Humanitaires consiste en l'accueil de personnes particulièrement vulnérables** temporairement réfugiées au Liban qui rejoignent la France par le biais de visa humanitaire obtenus grâce à la mobilisation de collectifs bénévoles organisés pour les accueillir. Ce projet, qui a fait l'objet d'un protocole signé en mars 2017 entre le ministère de l'Intérieur, le ministère des Affaires Étrangères et les cinq organisations partenaires, a permis l'accueil des premières familles en juillet 2017. Fin septembre 2018, 160 personnes soit 38 familles et 3 personnes isolées avaient rejoint la France dans ce cadre.

Un an après les premières arrivées, les partenaires du projet ont souhaité proposer une première évaluation du projet partant de l'expérience des collectifs accueillants et des familles accueillies arrivées depuis plus de trois mois en France. 21 familles et 27 collectifs ont contribué à cette étude.

# CHIFFRES CLÉS



## PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

La majorité des personnes accueillies dans le cadre du projet (67% - 14 familles) a vécu en dehors de son lieu de résidence habituel plus de trois ans avant de rejoindre la France. Avant de rejoindre le projet Couloirs Humanitaires, la moitié des familles accueillies (11 familles) avait tenté de quitter le Liban par d'autres moyens.



## HÉBERGEMENT

**65 %** des familles accueillies (11 d'entre elles) ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis des conditions d'hébergement en France. Certaines familles considèrent néanmoins leur logement ou la ville de résidence trop petite et certaines ont pointé le manque de transports en commun pour rejoindre l'école et les services de soins. Concernant les logements mobilisés pour les personnes accueillies, 58% des collectifs d'accueil (15 répondants) ont trouvé des logements mis à disposition à titre gracieux tandis que 42% d'entre eux (11 collectifs) louent un logement.



## PROFIL DES COLLECTIFS ACCUEILLANTS

La majorité des collectifs d'accueil (62% - 16 collectifs) compte plus de 15 membres et 35% des collectifs en comptent plus de 26. Près de 60% des collectifs (16 répondants) ont indiqué avoir été spécialement créés pour accueillir dans le cadre du projet couloirs humanitaires.



## ACTIVITÉS

Au jour de réponse au questionnaire, aucun des répondants ni des membres de leur famille n'était engagé dans une activité rémunérée en France. C'est une conséquence des difficultés de langue mais également de l'interdiction d'accéder au marché du travail pour les demandeurs d'asile. Par ailleurs, la **moitié des répondants (10 d'entre eux) a indiqué qu'eux-mêmes ou les membres de leur famille étaient engagés comme bénévole au sein d'associations caritatives ou sportives.**



## ACCOMPAGNEMENT FRATERNEL SOCIAL ET ADMINISTRATIF

**83 %** des répondants et leur famille soit 15 familles accueillies ont enregistré leur demande d'asile 15 jours après leur arrivée en France comme prévu dans le protocole signé avec les services de l'État. Parmi tous les répondants, près de la moitié n'a pas été entendu par l'OFPPRA durant les trois premiers mois suivant leur arrivée en France contrairement à ce que prévoit le protocole encadrant le projet.

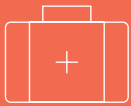
L'ensemble des collectifs d'accueil fournit l'hébergement, l'accompagnement dans l'accès aux droits, l'accompagnement administratif et organise des activités socio-culturelles. Cependant, au moins 81% des collectifs d'accueil coopèrent avec les organisations de la société civile (18), 59% des collectifs (13 répondants) collaborent avec des structures d'accompagnement social dédiées aux demandeurs d'asile financées par l'État.



## LANGUE ET FORMATION

Le **niveau de français** de la majorité des personnes accueillies dans le cadre du projet était basique ou nul au moment de l'arrivée en France. Après au moins trois mois passés en France, les compétences en français ont globalement augmenté d'un niveau, à basique ou intermédiaire.

36% des répondants ont indiqué que leurs enfants n'avaient pas ou avaient un accès limité à l'école au Liban. L'enquête montre que 67% des enfants en âge d'aller à l'école ont été immédiatement accueillis dans une classe à leur arrivée en France tandis que les autres enfants l'ont été au fil des mois.



## SANTÉ

**72 %** des répondants et leur famille (13 familles) n'avaient pas accès aux services médicaux gratuits au Liban ou en Syrie. Par contraste, presque tous les répondants ont indiqué avoir désormais accès aux services médicaux gratuits et 94% des répondants (17 personnes) ont indiqué qu'eux-mêmes ou les membres de leur famille avaient déjà sollicité les services de soins depuis leur arrivée.



## LIEN ET CHANGEMENT DE REGARD

**28 %** des répondants (5 familles) vivent à proximité de membres de leur famille et un seul répondant a indiqué vivre à proximité de quelqu'un qu'il connaissait depuis son pays d'origine. En revanche, 22% des répondants vivent aujourd'hui à proximité de compatriotes rencontrés en France et 50% (10 familles) ont déclaré vivre à proximité d'amis rencontrés en France.

La moitié des collectifs accueillants (11 d'entre eux) ont indiqué que leur engagement au sein du projet Couloirs Humanitaires a changé positivement leur regard sur les personnes migrantes. Bien plus, les trois quarts des collectifs (15 d'entre eux) considèrent que leur engagement au sein du projet Couloirs Humanitaires a changé positivement le regard de leur entourage sur les personnes migrantes. L'ensemble des collectifs d'accueil encourageraient d'autres collectifs à s'engager dans le cadre du projet Couloirs Humanitaires

« Ce qui est positif : fédérer et organiser, à l'échelon local, des personnes de tous bords politiques, croyants ou athés réunis dans un même but. Cette diversité est source de richesse et « fait des miracles ». Les rencontres régulières que nous organisons sous forme de pique-niques entre réfugiés/demandeurs d'asile en invitant des membres des collectifs voisins sont d'une grande richesse. »

Un collectif d'accueil en Occitanie

## RECOMMANDATIONS PRINCIPALES ISSUES DE L'ENQUETE

### FURNIR DES INFORMATIONS COMPLÈTES EN AMONT DU DÉPART ET UN SOUTIEN À L'ARRIVÉE

Les personnes accueillies recommandent de fournir des informations complémentaires en amont du départ sur le marché du travail et la formation en France, les conditions d'hébergement et le lieu d'accueil, la culture française en général, les démarches administratives ainsi que sur le voyage en France. En plus de ces éléments, les collectifs d'accueils souhaiteraient que des informations complémentaires sur leur rôle soient fournies aux personnes accueillies.

« Les procédures administratives en France sont trop longues. Parfois elles ne sont pas claires. Je pense qu'il faut informer les futures personnes rejoignant le projet de cela et leur conseiller d'être patientes avec l'administration et ne pas hésiter à poser des questions afin d'avoir des clarifications. »

Une jeune femme irakienne

### PROPOSER DES TEMPS DE RELECTURE INTERCULTURELS ET DES ESPACES D'ÉCHANGES

Les différences de culture, de langue, de croyance, de représentations mais également de postures entre collectifs d'accueil et personnes accueillies doublées de la proximité qu'implique le projet suscitent des questionnements et nécessitent des espaces de dialogue. Alors que le projet s'engage dans sa deuxième année, les associations partenaires doivent accompagner des temps de relecture et d'échange interculturels.

### ASSURER L'ACCÈS À UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ADMINISTRATIF DE QUALITÉ

Bien que la majorité des personnes accueillies dans le cadre du projet Couloirs Humanitaires a réussi à ouvrir l'ensemble des droits rattachés au statut de demandeur d'asile et a pu mener à bien sa demande d'asile, cet accompagnement représente une tâche complexe, chronophage et stressante pour les collectifs d'accueil. Sur cet aspect, il est nécessaire d'assurer la présence, sur les territoires, d'intervenants sociaux qualifiés et disponibles pour assurer l'accompagnement des personnes en demande d'asile. »

“ Les démarches administratives sont épuisantes. Nous aimerions que vous défendiez un accord entre l'Etat et les partenaires du projet garantissant l'accompagnement des personnes accueillies par un travailleur social dès l'arrivée des personnes ”

Un collectif de Bourgogne Franche Comté région

### RESPECTER LES DÉLAIS FIXES PAR LE PROTOCOLE

La rapidité des procédures est un élément essentiel du projet couloirs humanitaires. En effet, tout retard dans les démarches repousse l'accès aux services de droits communs et à l'emploi ou à la formation dans le cadre du CIR. Ainsi, lorsque les délais prévus dans le protocole ne peuvent être respectés, l'Etat devrait s'engager à assurer l'hébergement des personnes accueillies.

### RESTAURER LA PART ADDITIONNELLE DE L'ADA AUX PERSONNES HEBERGEES SOLIDAIREMENT

Les collectifs d'accueil sont très engagés financièrement dans le projet, parfois plus de 3 000 euros pour les seuls trois premiers mois d'accueil. Aussi, il est important que les personnes accueillies puissent être autonomes quant aux autres dépenses du quotidien. Pourtant, un récent décret vient supprimer la part additionnelle de l'ADA pour les demandeurs d'asile hébergés à titre gracieux. Ce décret qui freine à la fois l'autonomie des personnes et la mobilisation des citoyens doit être annulé.

### ASSURER UN ACCÈS RAPIDE AUX SOINS ET UNE PRISE EN CHARGE ADAPTÉE DANS CERTAINES SITUATIONS

Etant donné que les personnes accueillies dans le cadre de ce projet présentent des vulnérabilités importantes, il est essentiel de garantir un accès rapide et gratuit au système de soins notamment psychologiques. En outre, certaines situations particulières

de vulnérabilités nécessitent un hébergement et un accompagnement adaptés. Pour ces cas précis, l'Etat devrait prendre en charge ces personnes dans des dispositifs publics dédiés tandis que les collectifs d'accueil pourraient assurer le soutien fraternel en complémentarité.

### AMELIORER L'ACCÈS AUX COURS DE FRANÇAIS, AU BÉNÉVOLAT, À LA FORMATION ET AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Comme pour l'ensemble des demandeurs d'asile, l'accès au marché du travail et à la formation de français dans le cadre du CIR dès l'enregistrement de la demande d'asile et non une fois une protection obtenue, faciliterait l'autonomie des personnes. Les partenaires du projet s'inscrivent pleinement dans cette demande.

“ Nous sommes fatigués à cause de ma famille (ma mère, mon père et mon frère) qui sont toujours au Liban et souffrent tellement. Ils ont besoin de venir en France, j'espère que vous leur trouverez une solution. Je suis malade et hospitalisé fréquemment, j'ai besoin que ma famille vienne et soit près de moi, de ma femme et de ma petite fille. ”

Un homme irakien

### APPORTER DES INFORMATIONS ET DU SOUTIEN DANS LES DÉMARCHES DE RÉUNIFICATION FAMILIALE

De nombreuses personnes accueillies dans le cadre du projet ont exprimé des inquiétudes très fortes à l'endroit de leurs proches toujours en Syrie, au Liban ou en Irak. Il est essentiel, pour les proches se trouvant toujours dans des zones de conflit mais aussi pour l'insertion des personnes accueillies, d'améliorer l'effectivité du droit à la réunification familiale en fournissant des informations sur cette procédure ainsi qu'un accompagnement dédié par des travailleurs sociaux professionnels.



Fédération  
protestante  
de France



Fédération  
Entraide Protestante



SANT'EGIDIO



CONFÉRENCE  
des évêques  
de FRANCE

